

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	23
Votants	27

VILLE DE BRIARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué trois avril, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DENIZOT Gabriel.

Présents :

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame PIROG Dominique ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Monsieur DELEHAYE André ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; BLANCHET Ludivine ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PARIS Mathilde ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame VELAY Christiane.

Absents excusés :

Madame MOLONEY Pauline ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur SEGURET Alain ; Madame PINON Nicole.

Procuration a été donnée à :

Madame MOLONEY Pauline a donné pouvoir à Monsieur DORSO André ;
Madame LECOMTE Sylvie a donné procuration à Monsieur MANZANO Patrick ;
Monsieur SEGURET Alain a donné procuration à Monsieur FAISY Fabien ;
Madame PINON Nicole a donné procuration à Madame BOURGOIN Evelyne.

Madame GUILLAUME Sylvie est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026- 005 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration soit à l'initiative de ses membres.

Considérant que les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux.

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Considérant que le Maire est le Président de droit de toutes les commissions.

Considérant que 6 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au Conseil municipal ont été créées.

Considérant que le nombre de membres par commission est fixé à 6 dont 1 membre pour l'opposition (en sus du Maire qui est Président de droit).

Considérant que le conseil municipal a adopté la liste des commissions municipales suivantes :

1. Santé - Social – Handicap
2. Finances et Dynamisme Economique
3. Urbanisme – Voirie - Travaux– Environnement
4. Tourisme et Communication
5. Affaires culturelles et Education
6. Vie associative

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de procéder à l'élection des membres des commissions thématiques à main levée ;

Le Conseil municipal décide de constituer les commissions municipales comme suit :

1. Santé - Social – Handicap

<i>Pauline MOLONEY (Vice-Présidente)</i>
André DELEHAYE
Lucie VASSOILLE
Nicole PINON
Ludivine BLANCHET
Christiane VELAY

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la composition de la commission « Santé-Social-Handicap ».

2. Finances et Dynamisme Economique

<i>Fabien FAISY (Vice-Président)</i>
Sylvie GUILLAUME
Alain SEURET
Frédéric GARDINIER
André DORSO
Mathilde PARIS

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la composition de la commission « Finances et Dynamisme Economique ».

3. Urbanisme – Voirie - Travaux– Environnement

<i>Thomas POIDVIN (Vice-Président)</i>
Gérard SEMENCE
Audrey SALIN
Evelyne BOURGOIN
Patrick MANZANO
Dominique GIRAULT

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la composition de la commission « Urbanisme – Voirie- Travaux-Environnement ».

4. Tourisme et Communication

<i>Sylvie GUILLAUME (Vice-Présidente)</i>
Alain SEGURET
Sylvie LECOMTE
Patrick MANZANO
Audrey SALIN
Laurent LHOSTE

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la composition de la commission « Tourisme et Communication ».

5. Affaires culturelles et Education

Jacqueline DELEHAYE (Vice-Présidente)
André DELEHAYE
Claude ACKENINE
Lucie VASSOILLE
Frédéric GARDINIER
Edwige SIGNORET

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la composition de la commission « Affaires culturelles et Education ».

6. Vie associative

Dominique PIROG (Vice-Présidente)
Claude ACKENINE
Lucie VASSOILLE
Jean-Luc TOURTE
Denis ROUGNON-GLASSON
Edwige SIGNORET

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

Approuve la composition de la commission « Vie associative ».

Le 13 avril 2026

La Secrétaire de séance,



Sylvie GUILLAUME



Le Maire,



Gabriel DENIZOT